



Norske Skog
Golbey

Bilan de la Concertation préalable
dans le cadre du

Projet BOX

du 23 Novembre 2020 au 6 Janvier 2021



Table des matières

1. Préambule.....	3
2. Norske Skog Golbey et le projet BOX.....	4
3. Déroulement et modalités de la concertation.....	6
3.1 Périmètre de la concertation	6
3.2 Supports d'information	6
3.3 Canaux d'information et d'expression.....	7
4. Chiffres clés de la Concertation	9
4.1 Participation.....	9
4.2 Types de contributions reçues	9
4.3 Canaux utilisés.....	10
4.4 Thématiques abordées.....	10
5. Synthèse thématique des contributions (questions, propositions)	13
5.1 Demandes d'informations complémentaires	13
5.2 Pertinence du projet de conversion	13
5.3 Environnement.....	15
5.4 Transports	20
5.5 Filière bois.....	22
6. Enseignements de la concertation et engagement de Norske Skog Golbey	23
6.1 Perception de la démarche de concertation par Norske Skog Golbey	23
6.2 Principaux enseignements de la concertation	23
6.3 Recommandations des garants de la CNDP	24
6.4 Engagements de Norske Skog Golbey	24
7. Annexes	26

1. Préambule

Monsieur BAILLY, Président Directeur Général de la Société Norske Skog Golbey, a saisi le 19 juin 2020 la Commission Nationale du Débat Public au titre de l'article 121-8 II du code de l'environnement, dans le cadre de son projet de conversion : le projet BOX.

La CNDP a décidé le 1er juillet 2020 la nomination de deux garants (décision 2020/82), Madame Nathalie DURAND et Monsieur Luc MARTIN, en vue d'une démarche de concertation préalable (annexe n°1).

Cette dernière s'est déroulée du 23 novembre 2020 au 06 janvier 2021.

Les garants de la CNDP ont remis leur bilan de la concertation, accessible sur le site internet www.projet-box.fr.

Le présent rapport présente les enseignements que le Maître d'Ouvrage, Norske Skog Golbey (NSG), retire de la concertation et les engagements qu'il prend pour en tenir compte dans la suite de l'instruction de son projet BOX. Il sera également accessible sur le site internet de la concertation et envoyé au format papier sur simple demande.



2. Norske Skog Golbey et le projet BOX

Norske Skog Golbey est une Business Unit du Groupe Norske Skog, implantée dans les Vosges depuis le début des années 1990. Le site produit du **papier journal sur deux machines à papier**, mais est confronté depuis plusieurs années à la **baisse structurelle** que connaît le marché du journal imprimé et plus largement le marché de la publication. Cette crise affecte notre activité et met en péril la pérennité de nos emplois. L'offre en papier journal est en effet plus importante en Europe que la demande, qui ne cesse de chuter.



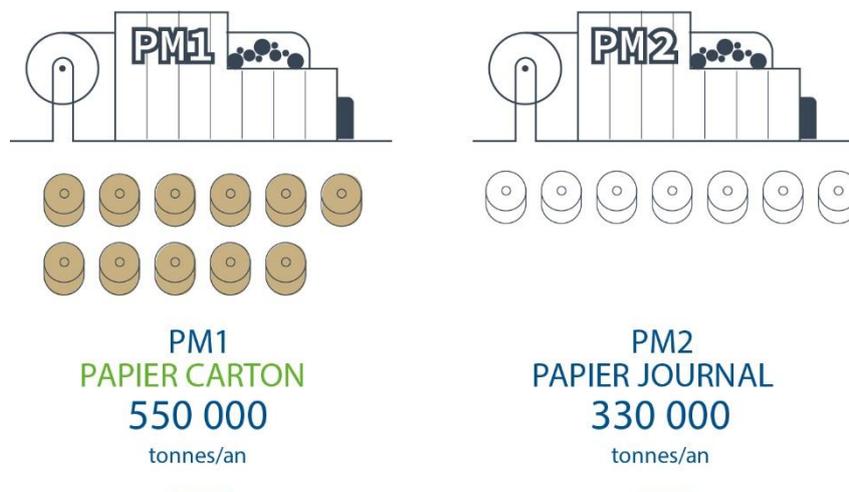
En contrepartie le **carton d'emballage** produit à partir de cartons recyclés connaît une **croissance continue** depuis de nombreuses années, notamment sous l'influence de la croissance du e-commerce et de la substitution du plastique par un produit 100% recyclable.

... Naissance d'un projet d'avenir : le projet Box

Ce projet vise à pérenniser notre site de Golbey en adaptant notre outil de production aux besoins du marché, et notamment à l'accroissement de la demande papier carton.

Concrètement, le projet doit nous permettre de :

- CONTINUER À PRODUIRE 330 000 TONNES DE PAPIER JOURNAL à partir de papiers recyclés, sur notre machine la plus récente (PM2)
- PRODUIRE 550 000 TONNES DE PAPIER POUR ONDULÉ (PPO), à partir de cartons recyclés, sur notre machine la plus ancienne qui sera convertie (PM1)

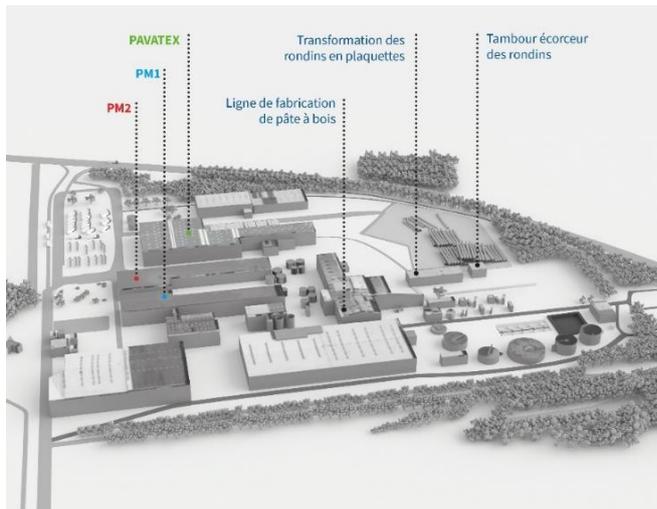


Les modifications concernent donc exclusivement les installations suivantes :

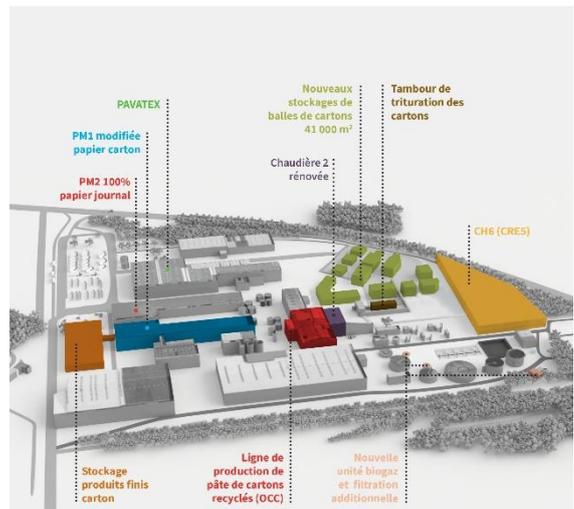
- ✓ transformation d'une des deux machines à papier journal,
- ✓ adaptation des espaces de stockage de matières premières,
- ✓ modification des ateliers de production de pâte à papier,
- ✓ construction d'un nouveau bâtiment de stockage pour les produits finis cartons,
- ✓ aménagement des moyens de production de vapeur (chaudières),
- ✓ installations complémentaires au sein de notre station d'épuration des effluents.

A noter : le projet s'inscrit dans le périmètre actuel du site de Norske Skog Golbey et n'implique donc aucune extension géographique.

Vue des installations **avant** modifications



Vue des installations **après** modifications :





3. Déroulement et modalités de la concertation

Les modalités de la concertation ont été validées par la CNDP le 04 novembre 2020 (annexe n°2). Le contexte particulier lié à la situation sanitaire a été pris en compte, en adoptant un format assez largement dématérialisé, tout en multipliant les canaux d'information et d'expression pour permettre de toucher un large public.

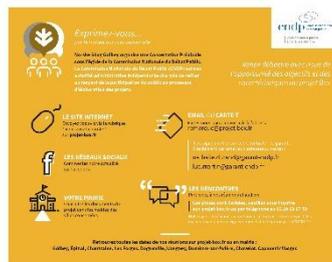
3.1 Périmètre de la concertation

3 km autour du site, ce qui correspond au périmètre de la future enquête publique prévue dans le cadre de la demande d'autorisation environnementale au titre de la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement. Ce périmètre recouvre les neuf communes de Golbey, Épinal, Chantraine, Les Forges, Dogneville, Uxegney, Domèvre-sur-Avière, Chavelot, Capavenir Vosges

3.2 Supports d'information

Norske Skog Golbey a mis à disposition du public :

- un **dossier de concertation** de 76 pages, document central regroupant toutes les informations liées au projet BOX et à ses enjeux, disponible sous format papier sur simple demande et dans les mairies des neuf communes du périmètre concerné,
- un **document de synthèse** de 6 pages,
- un **flyer assorti d'un coupon T** envoyé à 22 500 foyers.



3.3 Canaux d'information et d'expression

De nombreux canaux d'information et d'expression ont été mis en place, afin de toucher tous les publics et leur permettre de contribuer au débat :

- Le **site internet de la concertation projet-box.fr** : outil central, il regroupe tous les supports d'information, la documentation mise à disposition du public, les supports de présentation et les comptes rendus des différents ateliers thématiques, les replays des émissions d'ouverture et de clôture, les cahiers d'acteurs et les bilans. Pendant toute la durée de la concertation, le public pouvait également réagir et enregistrer ses contributions à travers la rubrique « Vous avez la parole ». Ces contributions, ainsi que les réponses apportées par NSG sont toutes consultables sur le site.

Posez votre question

Merci pour toutes vos questions ! Ce formulaire est maintenant clos.

Prénom Nom

E-mail

Thème

Emplois Filière bois Environnement Transport
 Déchets Odeurs Bruit Débouchés
 Mesures Covid Investissement Autre

Ma demande

J'autorise Norske Skog Golbey à enregistrer mes données afin de pouvoir traiter ma demande et l'intégrer au rapport de consultation citoyenne en accord avec notre [politique de confidentialité](#) et notre charte de modération.

Retrouvez une sélection de questions qui nous sont fréquemment posées dans [notre FAQ](#) !

Nous avons constitué une [charte de modération](#) pour réguler nos réunions et concertations préalables.

Nos réponses à vos questions

Ici sont regroupées les questions, propositions recueillies pendant la durée de la concertation préalable.

Thèmes

Tous Énergie Désagréments Regard de collégiens Environnement Emission de CO2

Eau Investissement Emplois Filière bois Transport Déchets Débouchés Bruits

Odeurs Avis favorable Avis défavorable Autres

Recherchez une contribution

NORSKE SKOG propose de changer sa filière d'approvisionnement en matières premières en supprimant totalement l'approvisionnement en bois de trituration pour [...]

NORSKE SKOG propose de changer sa filière d'approvisionnement en matières premières en supprimant totalement l'approvisionnement en bois de trituration pour passer à 100% de papiers-cartons recyclés. Le passage de l'utilisation du bois au tout papier-carton recyclé est en partie du aux conditions d'approvisionnement en bois de trituration. En effet, avec la demande croissante en bois énergie les cours du bois ne cessent de croître. Parallèlement il semble que les cours du papier recyclé soient en diminution.

Notre réponse :
Nous avons pris la difficile décision de passer en 100% recyclé et d'arrêter les approvisionnements en bois non pas à cause des cours du prix du bois, mais de la tendance générale en faveur des produits recyclés. L'évolution de la disponibilité de papiers et cartons à recycler a été prise en compte dans notre étude. Aujourd'hui il y a en France un excédent de 1.5 Mt entre la collecte de ces produits et leur consommation (source : rapport COPACEL 2018, voir en page 24 de notre dossier de concertation).

- Les **documents sous format papier**, dont le coupon T permettant au grand public de s'exprimer par écrit, et de répondre à la problématique de la fracture numérique.
- **Cinq ateliers thématiques** organisés sous forme de **webinars participatifs** :

Participez à nos ateliers et débats publics

Inscrivez-vous sur : <https://projet-box.fr/actualites>

Tous les compte-rendus des ateliers seront ensuite disponible sur le site dédié au projet, à la rubrique « Documentation »

<p>2 DÉC. à 17h</p> <p>Environnement</p>  <p>Débat en ligne</p> <p>Zoom</p>	<p>8 DÉC. à 18h</p> <p>Economie Circulaire</p>  <p>présentation du kit de débat</p> <p>Zoom</p>	<p>10 DÉC. à 9h30</p> <p>Filière bois</p>  <p>Atelier de la Relève avec l'ENSTIB</p> <p>Zoom</p>	<p>14 DÉC. à 17h</p> <p>Transport</p>  <p>Débat en ligne</p> <p>Zoom</p>	<p>16 DÉC. à 18h</p> <p>Riverains</p>  <p>Focus Group</p> <p>Zoom</p>
--	--	---	---	--

- ✓ Le 02/12/20 : Atelier « Les enjeux environnementaux »,
- ✓ Le 08/12/20 : Atelier de la relève « Familles & économie circulaire » à destination des jeunes en particulier. Un kit pédagogique avait été proposé au préalable à plusieurs établissements scolaires afin de susciter le débat avec les élèves et leurs familles.
- ✓ Le 10/12/20 : Atelier de la relève « Filière bois », avec l'ENSTIB et le CRITT Bois
- ✓ Le 14/12/20 : Atelier thématique « Les enjeux de la logistique »
- ✓ Le 16/12/20 : Focus Groupe « Riverains »

En accord avec les garants et à la demande de certaines parties prenantes, un sixième atelier a été organisé le 26/01/21 sur un enjeu connexe au projet BOX, l'Ecoparc (voir chapitre 5.3.b sur la gestion de l'énergie et l'empreinte carbone).

- Deux **émissions interactives** d'ouverture et de clôture de la concertation sur la **télévision locale viàVosges**.
- Des **spots à la radio locale** pour mobiliser les publics autour de notre démarche de concertation et des événements associés (notamment les émissions sur viàVosges)
- **Une enquête téléphonique** réalisée par un prestataire auprès de 663 riverains, avec cependant un taux de réponse assez faible de seulement 11.6%.
- Les actualités de la concertation relayées sur **nos réseaux sociaux**.
- **Des encarts dans les magazines communaux locaux (format papier)**, dont celui de la Communauté d'Agglomération d'Epinal distribué dans toutes les boîtes aux lettres.
- Un **imprimé sans adresse**, distribué à plus de 22 000 foyers des 9 communes touchées par la concertation Préalable
- Un **avis de concertation** dans les mairies.
- Des **affiches A3 et dépliants A5** dans les commerces de proximité.



4. Chiffres clés de la Concertation

4.1 Participation

La participation aux ateliers a été assez inégale, mais grâce aux différents canaux de communication déployés, nous avons reçu au total **385 contributions** de différentes natures. Certains acteurs se sont logiquement particulièrement impliqués dans le débat, comme les associations environnementales.

Comme indiqué dans le rapport des garants, les différents canaux de la concertation BOX ont rassemblé au total près de 1300 participants au débat.



141

Nombre de contributeurs différents

121

Nombre de personnes inscrites aux différents ateliers
(hors intervenants et personnel NSG)

82

Nombre total de participants aux ateliers
(hors intervenants et personnel NSG)

54

Nombre de personnes différentes ayant participé à au moins un atelier

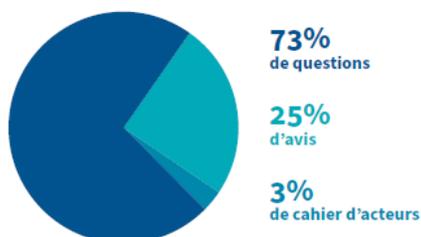
Participation aux Ateliers (hors NSG et intervenants)	Inscrits	Participants
Environnement	31	22
Economie Circulaire	17	7
Filière Bois	45	40
Logistique	24	10
Riverains	4	3
Total	121	82

4.2 Types de contributions reçues

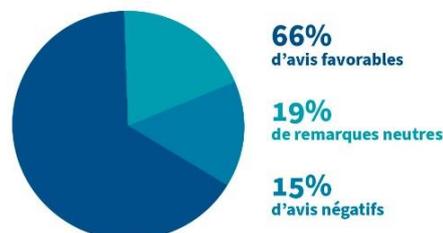
La grande majorité des contributions est constituée de **questions** (280), les **avis** représentent quant à eux un quart des contributions et 3% sont constitués de **cahiers d'acteur ou contributions libres**.

Sur près d'une centaine d'avis reçus, 66% sont favorables et près de 20% neutres, ce qui laisse penser à une **assez bonne acceptabilité globale du projet**. L'enquête téléphonique auprès des riverains a montré quant à elle un taux de 72% d'avis favorables avec la mise en avant de l'enjeu social (emplois) et économique pour le territoire.

Types de contributions reçues :



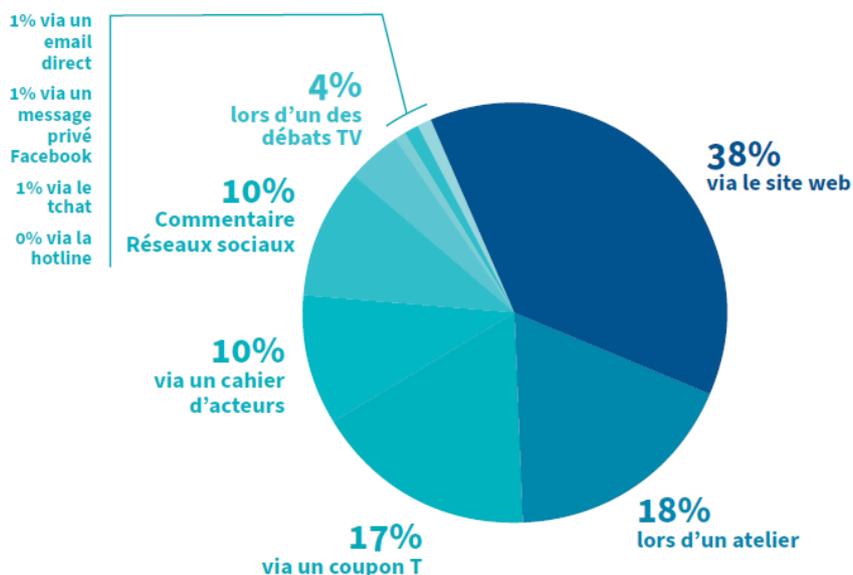
Tonalité des avis sur le projet :



4.3 Canaux utilisés

Le site web projet-box.fr suivi par les ateliers et le coupon T ont été les principaux canaux utilisés par les contributeurs.

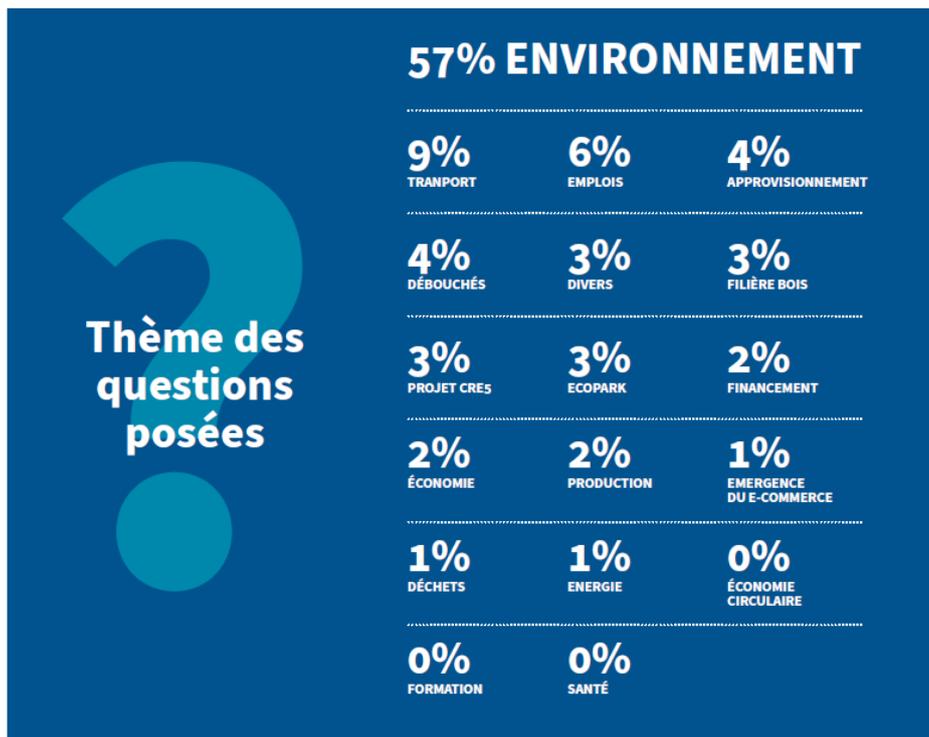
Canaux utilisés pour déposer une contribution



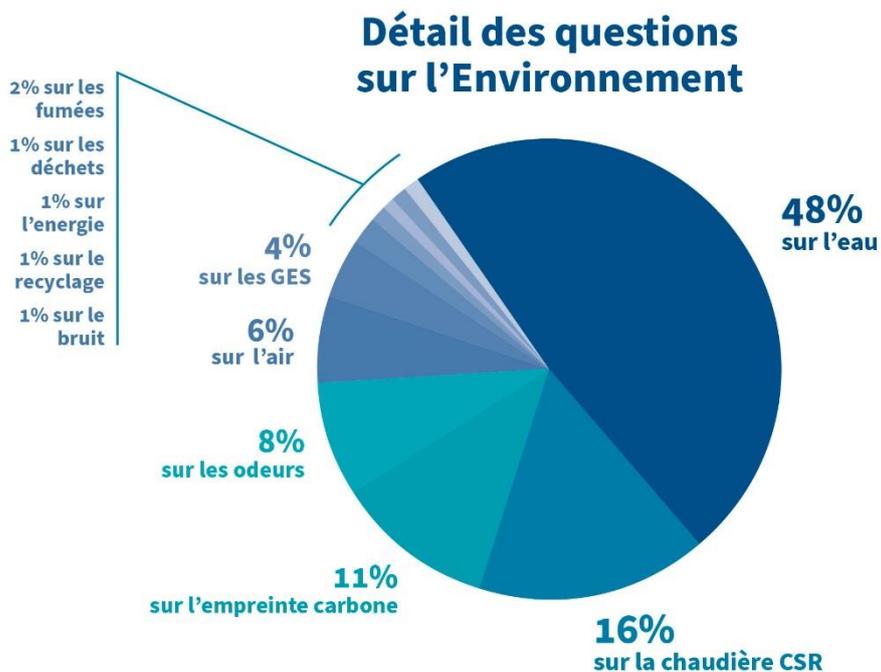
Note : le graphique ci-dessus ne tient pas compte de l'enquête téléphonique auprès des riverains

4.4 Thématiques abordées

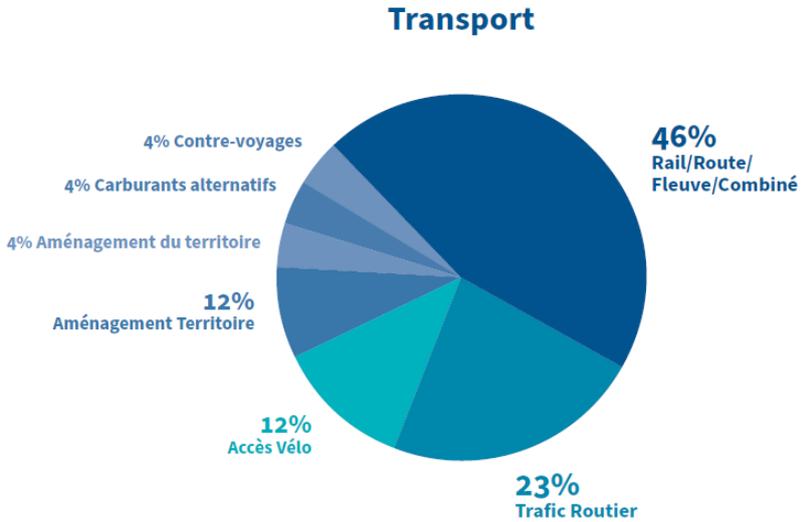
Le tableau ci-dessous indique la répartition de l'ensemble des thématiques abordées. Sans surprise, la principale thématique citée à 57% est centrée sur les **enjeux environnementaux**, qui engendrent des inquiétudes ou interrogations pour un certain nombre de contributeurs.



Le graphique ci-après détaille les sous-thématiques environnementales abordées, l'eau étant la première d'entre elles.



La seconde thématique abordée est celle des enjeux logistiques à 9%, avec la répartition suivante des sujets :





5. Synthèse thématique des contributions (questions, propositions)

Ce chapitre fait la synthèse des principaux sujets abordés par les contributeurs, et des réponses apportées par Norske Skog Golbey (NSG, Maître d'Ouvrage). Pour cela, certains verbatims sont cités ci-après à titre d'illustrations entre guillemets et en italique. Ils sont issus de l'enregistrement des contributions, visibles exhaustivement sur le site internet de la concertation à la rubrique « Vous avez la parole ! ».

5.1 Demandes d'informations complémentaires

Plusieurs participants ont fait une demande pour disposer de documents complémentaires au dossier de concertation : données détaillées, compte-rendu d'études. NSG a rappelé que, le projet étant encore au stade d'étude, un certain nombre de résultats n'était pas encore disponible. En effet, contrairement à la phase d'enquête publique, le Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale (DDAE) n'est pas encore déposé au stade de la concertation préalable.

Par ailleurs certains sujets relèvent du secret des affaires et ne peuvent pas être diffusés. C'est le cas typiquement pour les études de marché. De la même façon, d'autres documents contenant des outils et des données de calcul détaillées ne peuvent pas être fournis (simulateur de rejets, bilan carbone).

Cependant, dans un souci de transparence, NSG a publié différents documents sur le site projet-box.fr, en particulier sur la thématique eau (liste non exhaustive) :

- Dispositif de Suivi Régulier des rejets (SRR)
- Campagne des mesures de SDE (rejet des Substances Dangereuses dans l'Eau)
- Suivi hydrobiologique de la Moselle
- Données mensuelles eau 2018-2020
- Rapport d'étude de faisabilité hydrogéologique pour l'implantation d'un forage en eaux souterraines
- Rapport annuel d'information chaudière n°2.

5.2 Pertinence du projet de conversion

- **La pertinence du projet de conversion** au regard de la baisse structurelle du marché du papier journal n'est pas ou peu remise en question par les participants. Les enjeux socio-économiques liés à la préservation des emplois sont globalement bien compris et acceptés. Cependant quelques contributeurs émettent des doutes au sujet des retombées du projet BOX pour le territoire :



« Quant au retour d'investissement dans l'économie locale, est-il assuré ? Il prête à questionnement ; est-il assuré quand on sait que, comme le précise la brochure, le groupe Norske Skog appartient au fond de pension britannique Oceanwood. Faut-il exposer notre environnement, notre droit à une eau pure, à un air propre, à tant de risques, pour fabriquer du carton dans l'intérêt d'un fond de pension britannique ? »



Notre réponse : Ce projet se fera avant tout dans l'intérêt de notre territoire, non seulement vis-à-vis de l'emploi (direct et indirect), mais aussi vis-à-vis des retombées financières. En ce qui concerne l'unité de Golbey nous avons payé environ 5M€ d'impôts en 2018 et 18M€ en 2019, en plus des taxes locales (voir ci-dessous). Toutes choses étant égales par ailleurs (les taux vont baisser), BOX devrait générer aux alentours de 10M€ d'IS par an.

Par ailleurs chaque année, NSG paye entre 6 et 7M€ de taxes locales (taxes foncières et contribution économique territoriale). Avec BOX, nous devrions payer 1M€ de plus.

- Certains expriment également des interrogations quant au **dimensionnement du projet**, et s'interrogent sur la nécessité de prévoir une capacité de production de papier carton aussi importante que celle annoncée (550 000 tonnes).

L'explication que nous donnons est liée à la fois à la taille de l'équipement déjà existant (la machine à papier n°1, qui sera convertie), et à la nécessité d'assurer la pérennité de cette nouvelle activité et donc du site. Cela passe par un niveau de performance à assurer pour être compétitif sur le marché européen. Cependant, cela ne veut pas dire pour autant que nous ne tenons pas compte des enjeux environnementaux qui en résultent et dont nous sommes conscients.

- Certains contributeurs s'interrogent aussi sur les **débouchés** à venir :



« 85% des ventes sont prévues à l'export, occasionnant des transports importants avec toutes les conséquences que l'on sait sur les produits: coût, impact environnemental. N'est-il pas possible de réduire cette part à l'export ou de réduire l'ampleur du projet sachant que la concurrence à l'international sera impactée par la distance? Qu'est ce qui garantit les débouchés envisagés? »



Notre réponse : Notre activité actuelle dans le domaine du papier journal est déjà fortement orientée à l'export (85%). Ce sera également le cas pour l'activité de production de carton pour emballage. Cela tient à la fois à la taille de nos équipements d'industrie lourde, que l'on ne peut pas moduler à façon, mais aussi au fonctionnement de ces marchés qui sont européens, voire mondiaux. La décision d'investir plus de 250 M€ dans le projet BOX s'appuie sur des études de marché approfondies pour confirmer les débouchés.

- La question est également posée quant à la cohérence de notre projet vis-à-vis de certaines grandes orientations, comme la loi relative à **l'anti-gaspillage et à l'économie circulaire** :



« Dans le cadre de la loi relative à l'anti-gaspillage et à l'économie circulaire, le gouvernement a repoussé son obligation faite aux papetiers (initialement prévue pour 2021) de faire monter le taux de fibres recyclées pour la production de carton et de papier à 95% en 2023. Norske Skog sera-t-elle prête à cette date ? Quelles garanties peut-on avoir que ce taux de papier recyclé sera atteint ? [...]»



Notre réponse : Dans le cadre du projet BOX nous avons déjà prévu de produire à 100% en fibres recyclées pour le carton mais aussi pour le papier journal, avec l'abandon de l'approvisionnement en bois. Ce choix répond à une tendance de fond en faveur du recyclé, mais nous regrettons cependant les impacts de cette tendance sur la filière bois, qui a elle aussi des atouts à faire valoir en matière de développement durable.

Nous pouvons ajouter qu'avec un total de plus d'un million de tonnes de papiers et cartons recyclés, le site de Norske Skog Golbey sera donc l'un des tous premiers

acteurs français du recyclage de papiers et cartons et contribuera à réduire l'excédent constaté entre la collecte et la consommation française (1,5 millions de tonnes, essentiellement des cartons).

- Enfin, des **propositions** nous ont été faites pour mettre en place **d'autres activités possibles**, comme une cartonnerie ou la fabrication de meubles en bois.



Notre réponse : À ce jour, le projet Box ne prévoit pas la création d'une cartonnerie sur le site. Il s'agit d'une activité différente de la nôtre, qui nécessite d'autres équipements. Le projet Box et la conversion de la machine numéro 1 permettront la production de deux types de produits : le papier « plat » et le papier « ondulé », formant tous deux les différentes couches des cartons que nous connaissons. Nous revendrons ensuite ces papiers sous forme de bobines à des cartonnières qui seront en charge de former le carton plat en vue de la production de produits finaux comme des caquettes, des cartons de déménagement, des meubles,...

5.3 Environnement

Comme indiqué plus haut, les enjeux environnementaux sont arrivés largement en tête des thématiques abordées dans les contributions exprimées. Ce constat n'a pas été une surprise pour le Maître d'Ouvrage, qui le comprend parfaitement.



a) L'Eau

De nombreuses questions ont concerné l'impact du projet sur l'eau de la Moselle, aussi bien vis-à-vis de sa disponibilité et que de sa qualité, en lien notamment avec les évolutions liées au changement climatique.

Nous avons annoncé que, malgré l'augmentation significative des volumes de production avec le projet BOX, nous ne demanderions pas de modification à la hausse des volumes prélevés et rejetés, ni des valeurs limites d'émission (VLE) pour les paramètres qui qualifient la nature des rejets.

Pour cela, Norske Skog Golbey a prévu d'investir environ 10 M€ pour modifier sa station d'épuration des rejets. Cela permettra entre autre de prendre en charge les flux additionnels liés à la future production de papier carton, d'augmenter la recirculation des flux en interne afin de limiter les prélèvements, et de maîtriser les odeurs.

L'étude d'impact contenue dans le Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale (DDAE) apportera des éléments complémentaires à ce sujet, notamment vis-à-vis de l'acceptabilité de la Moselle.



« Au regard de la sécheresse, et du réchauffement climatique, est-ce que le projet BOX va avoir un impact + important sur les débits constatés dans la Moselle ? »



Notre réponse : NSG prélève actuellement en moyenne 0.22 m³/s en moyenne dans une gravière alimentée par la nappe alluviale et par la Moselle et rejette 0.17 m³/s.

A mettre en regard du débit d'étiage de la Moselle à Epinal : débit mensuel minimum quinquennal (QMNA5) à 5.33 m³/s.

Conscients des impacts du réchauffement climatique, nous avons prévu d'investir pour maintenir nos volumes de prélèvements et de rejets malgré l'augmentation de notre production, en augmentant significativement les quantités d'eaux recirculées dans nos procédés (4500 m³/jour à 11200 m³/jour). Nous avons également mandaté un cabinet spécialisé pour étudier la possibilité de prélever une petite partie du volume (environ 5%) dans les eaux souterraines pendant la période d'étiage. L'étude d'impact pour évaluer l'acceptabilité est en cours.

“ « *Quelles conséquences pour la faune benthique et piscicole de ces rejets permanents dans une rivière fragile, aux débits irréguliers et de plus en plus faibles au fil des ans ? Quelle pollution dans les sédiments ? Et si constat de pollution irréversible....quelle solution ? Comment la rivière, agressée à longueur d'année, soumise aux aléas climatiques, pourrait-elle conserver sa faculté d'autoépuration si tant est que celle-ci subsiste encore beaucoup avec les rejets actuels? Quelles conséquences sur la qualité de la nappe alluviale, ressource d'eau potable pour les nombreux riverains de la Moselle ? »*



Notre réponse : Nous mandatons depuis de nombreuses années un laboratoire spécialisé pour effectuer deux fois par an un suivi hydrobiologique de la Moselle, au travers d'une étude du peuplement des macroinvertébrés benthiques, permettant de calculer un Indice Biologique Global Normalisé (IBGN). Le dernier rapport d'octobre 2020 contenant l'historique des valeurs est disponible sur notre site projet-box. Extrait des conclusions de ce rapport : « L'observation des données IBGN disponibles sur ces stations depuis 1991 montre des fluctuations assez importantes liées notamment aux conditions hydrologiques et une tendance globale à l'amélioration de la qualité biologique du milieu et à une disparition de l'impact constaté des rejets sur la macrofaune benthique. Il semble cependant que les forts étiages de 2019 et 2020 aient eu tendance à faire baisser la qualité biologique de la Moselle lors des campagnes d'automne. »

Dans l'idée de limiter les volumes prélevés, certains contributeurs ont **proposé l'alternative d'un fonctionnement en circuit fermé**. Nous avons expliqué que ce système n'était pas envisageable dans notre cas de figure, en l'état actuel des connaissances et de l'état de l'art.



« *Pourquoi l'éventualité techniquement réalisable d'un fonctionnement en circuit fermé n'a pas été évoquée ? »*



Notre réponse : Le fonctionnement en circuit fermé induit des impacts bien connus sur les procédés papetiers : colmatage, dépôts, encrassement des circuits,...

Notre site présente des spécificités qui ne rendent pas possible ce fonctionnement en circuit fermé qui est en place chez certains fabricants de carton :

- il sera hybride avec une production de papier journal et de papier carton,
- il produira à une vitesse élevée du papier carton dont les grammages seront parmi les plus faibles du marché (70 à 80 g/m²)

Ces spécificités rendent impérative la propreté des circuits, ce qui n'est pas compatible avec un fonctionnement en circuit fermé. En contrepartie nous rappelons que nous avons prévu d'augmenter la capacité épuratoire de la STEP ainsi que la recirculation des effluents. Nous pourrions ainsi passer d'une recirculation de l'eau en sortie usine de 4500 m³/j aujourd'hui à 11200

m³/j dans le futur. L'ensemble de ces mesures nous permettra de conserver des rejets à la Moselle identiques à aujourd'hui en débit et en qualité.



b) La gestion de l'énergie et l'empreinte carbone

Norske Skog Gobey a annoncé une **baisse de sa consommation électrique d'environ 32%**, suite notamment à l'arrêt de l'atelier très énergivore de fabrication de pâte à papier à partir de bois. Par ailleurs une **augmentation de 35% de ses besoins en vapeur** est attendue avec les nouvelles activités de fabrication de papier carton.

A noter : ces chiffres sont à mettre en regard de **l'augmentation de 52% du volume de production**, ce qui traduit donc une baisse sensible de la consommation de vapeur et surtout d'électricité rapportée à la tonne de papier produit.

Pour répondre aux nouveaux besoins en vapeur, l'installation d'une **nouvelle chaudière** (chaudière n°7) a été annoncée. Celle-ci utiliserait les refus de trituration issus du recyclage des cartons : les **CSR (Combustibles Solides de Récupération)**, constitués dans notre cas majoritairement de plastiques. Cette solution présente l'avantage de valoriser ces déchets sur notre site grâce à un équipement neuf, mais l'inconvénient majeur d'alourdir fortement notre bilan carbone : augmentation globale de 65% en passant de 109 000 à 180 000 tonnes de CO₂ par an.

Ce sujet a fait l'objet de nombreuses questions et réactions négatives :

- d'autre part vis-à-vis de l'impact défavorable sur notre bilan carbone,
- d'autre part quant au dimensionnement de cette nouvelle chaudière et plus généralement du parc de chaudières sur le site de NSG, en considérant également la future chaudière de VIGS (chaudière n°6), objet d'un autre projet (projet GVE ou CRE5) et destinée à remplacer notre chaudière n°2 à horizon 2023.

Les participants se sont plus particulièrement interrogés sur le **lien entre NSG et l'Ecoparc**, une zone aménagée par la CAE d'Epinal à proximité du site de NSG et destinée à accueillir de futures activités. Ce sujet a été approfondi lors d'un atelier dédié le 26/01/21, avec la participation du Président de la CAE Michel HEINRICH.



« *Le bilan carbone, du fait de l'incinération de CSR, s'annonce catastrophique; 180.000 tonnes contre 109.000 tonnes actuellement. Ceci va à l'encontre de tous les efforts de réduction de l'effet de serre. Des compensations sont-elles envisagées?* »



Notre réponse : Nous sommes conscients de ce bilan défavorable et cherchons toujours des solutions pour améliorer cet aspect. Nous observons par ailleurs que nous sommes fortement incités à passer aux 100% recyclés pour nos approvisionnements. La conséquence de ce recyclage, certes vertueux en soi, est la nécessité pour notre site de prendre en charge les contaminants plastiques présents dans les papiers et cartons à recycler... que nous n'avons pas souhaités ! On voit bien que les choses ne sont pas aussi simples si on élargit le périmètre de réflexion.

Nous précisons également que le site de NSG est soumis au système des quotas de CO₂, qui favorise les « bons élèves » c'est-à-dire les sites consommant moins que la valeur attendue au regard de leurs activités, et pénalise les autres.



« NSG fait état d'un besoin de 104t/h augmenté de 35% soit 140t/h. Pourquoi CH6 ne serait-elle pas en mesure de les fournir ?

Il est annoncé 75t/h de production de vapeur pour CH7. Avec les 104t/h de CH6 cela fait 179t/h. C'est bien plus que les 140t/h de besoins exprimés. Pourquoi ce surdimensionnement ? Le surplus de vapeur est-il destiné à alimenter le réseau de chaleur prévu pour ECOPARC ? A défaut comment sera-t-il alimenté ? Est-il encore d'actualité ? [...] »



Notre réponse : 104 t/h n'est pas notre besoin en vapeur mais la capacité maxi de production de vapeur utile de la CH2, et de CH6 dans le futur.

Capacité maxi CH7 : 75 t/h

Pour compléter la production de vapeur, nous disposons également de nos chaudières au gaz lorsque nécessaire, et de la récupération de la vapeur TMP (environ 20 t/h en moyenne, ce qui ne sera plus possible dans le futur).

Toutes ces installations ne tournent évidemment pas en permanence au maximum de leur capacité, ni en même temps. Certaines peuvent servir de secours en cas de panne ou d'arrêt maintenance des autres : c'est le cas typiquement des chaudières au gaz. Nous adaptons en permanence la production aux besoins des ateliers consommateurs de vapeur.

Il est difficile de donner des chiffres de consommation en t/h dans la mesure où celle-ci est très variable en fonction notamment de la marche des différents ateliers et de la saison. Actuellement la consommation cumulée en moyenne annuelle est d'environ 130 à 140 t/h.

Comme nous l'avons expliqué, la consommation de NSG va augmenter d'environ 35%. Les utilisateurs externes sont bien Pavatex et Michelin (raccordement à venir pour ce dernier), leur consommation représentant autour de 10% du total, voire moins.

Il n'y a pas d'autres consommateurs intégrés dans le dimensionnement de nos installations de production de vapeur.



c) L'air

Outre l'impact du projet sur le bilan carbone du site déjà cité plus haut, les contributeurs se sont également interrogés sur les impacts des rejets atmosphériques liés aux chaudières.



« L'entreprise NSK réalise actuellement des analyses d'air et de retombées atmosphériques en métaux lourds. Les résultats des analyses sont à l'heure actuelle en deça des normes réglementaires mais je m'interroge sur l'incidence de l'incinération des Combustibles Solides de Récupération CSR sur la pollution de l'air et des sols »



Notre réponse : Les seuls CSR qui sont envisagés sont des plastiques issus des cartons à recyclés (contaminants). La chaudière 7 qui incinérera ces CSR sera conforme aux meilleures technologies disponibles relatives aux incinérateurs de déchets. Les impacts de cette installation, et du projet BOX en général, seront décrits dans l'étude d'impact du DDAE qui sera déposé fin février 2021 et instruits par les autorités compétentes.

Cependant, nous cherchons des solutions alternatives à cette chaudière, conscients en particulier de son impact négatif sur notre bilan carbone.

Norske Skog Golbey précise en outre que l'étude d'impact tiendra compte des effets cumulés des installations de son projet BOX avec ceux du projet VIGS (chaudière n°6).

A noter : comme indiqué dans le bilan des garants, Norske Skog Golbey a indiqué lors de la réunion publique du 26/01/21 **l'abandon de la construction d'une nouvelle chaudière n°7 à CSR**. Le principal finalement retenu sera de poursuivre l'exploitation de la chaudière actuelle n°2. Cela aura donc une incidence favorable sur le bilan carbone de Norske Skog Golbey, en le ramenant à un peu moins de 100 000 tonnes par an en situation projetée (au lieu de 180 000 tonnes avec la chaudière n°7, comme indiqué précédemment). Avec cette nouvelle solution, le bilan carbone va donc baisser d'environ 10% par rapport à la situation actuelle.



d) Les odeurs

Cette thématique constitue 8% des contributions liées aux enjeux environnementaux. Le Maître d'ouvrage en a été surpris, étant peu sollicité à ce sujet depuis de nombreuses années et n'ayant enregistré aucune plainte pour nuisances olfactives depuis 2018. Rappelons en effet que, dans le cadre de sa certification ISO 14001 (Système de management environnemental), Norske Skog Golbey se doit d'enregistrer les plaintes des parties prenantes et d'y apporter une réponse.

Le sujet des odeurs étant complexe à appréhender car difficile à mesurer et à localiser, il serait donc nécessaire de disposer d'informations les plus précises possibles afin d'analyser l'origine de ces nuisances et donc de déclencher des actions si nécessaire.

Dans le cadre du projet BOX, différentes actions dont des investissements ont été prévues afin de limiter le plus possible les nuisances olfactives générées par les nouvelles activités du site. Une campagne de mesures d'odeurs a également été menée en 2020 ainsi qu'une simulation de dispersion d'odeurs en situation future, qui ne montre pas d'évolution défavorable par rapport à la situation actuelle (les résultats de cette étude seront disponibles dans l'étude d'impact du DDAE).



« Sur le parc chaudière, le dégagement d'odeurs sera-t-il plus important qu'actuellement ? Y aura-t-il des odeurs supplémentaires ressenties sur l'ensemble du site (tenir compte des vents dominants) »



Notre réponse : Nous vous invitons à nous contacter immédiatement lorsque vous ressentez une gêne liée aux odeurs. Cela nous permet d'analyser les différents paramètres (fonctionnement de nos ateliers, sens du vent, etc) et d'étudier la possibilité de mettre en œuvre des actions ciblées ou correctives lorsque le problème provient effectivement de notre site. Nous vous apporterons ensuite une réponse, conformément aux exigences de notre certification ISO 14001.

En ce qui concerne le projet BOX, nous avons prévu des actions et investissements spécifiques pour limiter les odeurs :

- amélioration du système d'extraction de vapeur,
- contrôle de l'activité bactérienne sur la machine n°1,
- mise en place d'un silo de pré-acidification avec traitement des gaz au niveau de la station d'épuration.

5.4 Transports

Les enjeux logistiques représentent 9% des contributions enregistrées. On note des inquiétudes par rapport à l'augmentation prévue du nombre de camions (+32%) en lien avec l'augmentation significative du volume de production future engendrée par le projet BOX (+52%).

L'augmentation prévue en lien avec le projet BOX (hors projet GVE) correspond à environ 85 camions/jour sur la RD166A qui borde le site, soit +0,6% du trafic total sur cette route et +4,6% du trafic poids lourds.

On note des questionnements liés aux impacts de cette augmentation sur la qualité de l'air (empreinte CO2, émissions polluantes), mais aussi sur l'aménagement du territoire.



a) Impact environnemental de l'augmentation du trafic

« L'augmentation du trafic routier ne serait pas sans incidence sur les infrastructures routières. Le département a pour projet de modifier le rond-point de Chavelot. Mais je m'interroge surtout sur les nuisances qu'entraînerait une telle augmentation : pollution par les particules fines, élévation du bruit, risque d'accidents notamment l'hiver. »



Notre réponse : L'augmentation du trafic routier lié au cumul des projets BOX et CRE5 sera, sur la RD166A qui borde notre site, de 6.3% sur le nombre de poids lourds et 0.8% sur le trafic total. Des actions sont menées avec nos partenaires transporteurs pour limiter les impacts liés à cette augmentation, qui seront par ailleurs analysés dans l'étude d'impact du DDAE :

- optimisation des chargements des poids lourds,
- accroissement du taux de rechargement des camions qui livrent sur le site,
- étude de solutions plus vertueuses en collaboration avec les transporteurs (camions aux carburants alternatifs, optimisation des boucles logistiques),
- poursuite de l'action volontariste de développement du transport ferroviaire.



b) Transport ferroviaire

Face au constat de l'augmentation du nombre de poids lourds, plusieurs contributeurs ont fait la proposition de développer le transport par voie ferrée. Nous avons indiqué que nous travaillons avec nos partenaires logistiques en ce sens, notamment au travers du développement d'une solution de combiné rail-route. Cependant, ce sujet s'avérant complexe, une première étude de faisabilité réalisée par un cabinet conseil n'a pas permis de développer de solutions évidentes. Il sera donc nécessaire de poursuivre l'étude jusque début 2022.



« N'est-il pas possible de privilégier le transport ferroviaire plutôt que le transport routier ? »



Notre réponse : Chez NSG, entre 30 et 40 % de nos produits finis sont transportés par le train, soit 3 à 4 fois plus que la moyenne nationale française. Mais le transport ferroviaire a de nombreux inconvénients :

- il est lent : il ne peut donc pas être utilisé pour des clients qui demandent des délais de livraison de plus en plus courts,
- il est coûteux : en effet aucun de nos clients, actuels ou futurs, n'est directement raccordé au réseau ferré. Donc pour faire du transport ferroviaire, nous devons faire un préacheminement par train vers des plateformes de distribution, décharger les wagons dans ces plateformes, puis livrer les clients finaux en camion.
- il est peu fiable, soumis à de nombreux aléas (travaux sur les voies ferrées, retards, etc...)

Malgré cela, NSG a toujours eu une action volontariste pour développer le transport ferroviaire et continuera à le faire dans le futur. D'autres modes liés au ferroviaire ont également commencé à être développés, notamment ce que l'on appelle le transport combiné (ou transport rail-route). C'est un mode de transport qui consiste à mettre directement les camions ou les remorques sur des wagons spéciaux. Actuellement près de 100 % des camions que nous expédions en Italie utilisent ce mode de transport.

Rappelons enfin que NSG a été un des tous premiers pionniers du développement du fret ferroviaire privé en France.

“ « La présentation utilisée lors de l'atelier « enjeux logistiques » du 14/12/2020 indique que « NSG a toujours eu une action volontariste pour développer le transport ferroviaire », mais la part du rail est passée de 47 % en 2014 à 35 % en 2018 (rapport RSE 2018). Quelles sont les perspectives d'évolution de ce taux en cas de mise en œuvre du projet Box ? »



Notre réponse : L'évolution de l'utilisation du rail est étroitement liée à celle du portefeuille de clients et de leur implantation. Cette évolution n'a en effet pas été favorable ces dernières années, même si nous restons largement au-dessus de la moyenne française du fret ferroviaire qui se situe autour de 10%.

Le marché du carton ne sera lui non plus pas favorable au transport ferroviaire et devrait encore faire baisser le taux d'expédition par rail (estimation : autour de 25% pour l'ensemble du site). Il n'en demeure pas moins que le développement de solutions de transports alternatives à la route reste un axe fort de la stratégie logistique de NSG, malgré toutes les difficultés qu'il y a en France pour développer ces solutions.



c) Sécurisation de l'accès au site pour les modes de transport doux



« Au vu des prévisions sur la fréquentation de la rue Jean Charles Pèlerin, est-il prévu de faire un accès sécurisé pour les cyclistes et piétons entre la zone d'activité et la rue du Fort pour rejoindre le centre de Golbey et/ou le canal dans le cadre du trajet domicile/travail? »



Notre réponse : Des aménagements pour faciliter et sécuriser l'accès au site seront discutés avec les services du Conseil Départemental des Vosges pour le développement du territoire à l'horizon 2023, date de démarrage du projet. A cette occasion, il sera très judicieux en effet d'intégrer des réflexions sur les accès vélos et piétons.

5.5 Filière bois

Le projet BOX entrainera l'arrêt de la fabrication de pâte de bois, l'usine passant à partir de 2023 au recyclage à 100% pour l'ensemble de ses produits (journal et carton). Cela aura des répercussions sur la filière bois locale, avec laquelle Norske Skog Golbey a collaboré depuis son implantation. Cela impliquera de trouver de nouveaux débouchés pour les matières premières utilisées actuellement par le site papetier, 225 000 tonnes sèches de sapin et épicéa (35% rondins d'éclaircies, 65% plaquettes de scierie).

Deux contributions ont été déposées sur cette thématique, l'une par l'Office National des Forêts (Grand Est) associé à la Coopérative forestière Forêts & Bois de l'Est et l'autre par l'association Fibois Grand Est. Elles soulignent toutes deux les difficultés auxquelles pourrait être confrontée la filière bois suite à ces changements, et la nécessité d'identifier et de lancer de nouveaux projets industriels porteurs de valeur, en fédérant les différents acteurs de la chaîne de valeur.

L'atelier dédié à la Filière Bois organisé le 10 décembre 2020 a connu la plus forte participation avec une cinquantaine de personnes de différents horizons (académiques, interprofessions, organismes de formation, acteurs de la filière bois, ...). Les débats, ainsi que la présentation d'une étude réalisée par le CRITT Bois à la demande du Maître d'Ouvrage, ont permis d'établir quelques pistes intéressantes de débouchés possibles. Norske Skog Golbey soutiendra autant que possible les initiatives qui émergeront, sans pouvoir cependant se positionner en tant que porteur de projet dans ce domaine.

“ *« Quel est le résultat de l'étude du CRITT Bois à propos des nouvelles perspectives de la filière bois ? Quels engagements a pris Norske Skog par rapport au développement de nouveaux débouchés ? »*



Notre réponse : L'étude du CRITT Bois a permis de mettre en avant différentes filières de valorisation possibles comme alternatives pour les co-produits du bois : Granulés / Pellets et bois à usage domestique, Bois polymère, Bois aggloméré, Bois béton/ciment. Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter sur notre site les documents relatifs à l'atelier sur cette thématique qui s'est déroulé le 10/12/20 dans le cadre de la concertation préalable du projet BOX.

NSG a pris l'engagement d'être partie prenante des discussions pour trouver des alternatives et de soutenir les acteurs engagés, mais ne pourra pas elle-même être le porteur de projets à ce sujet.



6. Enseignements de la concertation et engagement de Norske Skog Golbey

6.1 Perception de la démarche de concertation par Norske Skog Golbey

Même si nous avons l'habitude du dialogue avec nos parties prenantes, en particulier dans le cadre de notre démarche RSE, c'est la première fois que nous menons cet exercice d'une concertation préalable. Nous avons été surpris notamment par l'ampleur des moyens à mettre en œuvre et par le temps à consacrer à ce dispositif.

En raison des conditions sanitaires défavorables, nous regrettons de ne pas avoir pu mener les ateliers en présentiel, toujours préférable pour mener ce genre d'exercice. Il n'était cependant pas envisageable pour notre projet de décaler dans le temps la période de concertation.

Nous sommes cependant pleinement satisfaits des contributions reçues, qui nous ont permis de faire évoluer notre projet et d'améliorer, nous l'espérons, son acceptabilité. Nous souhaitons donc remercier tous les participants pour leur engagement dans ce dialogue, et pour leur compréhension vis-à-vis du dispositif entièrement dématérialisé.

Nous partageons le constat des garants de la CNDP sur la relativement faible mobilisation des riverains, et les invitons à poursuivre le dialogue lors de période de post concertation, mais également à nous contacter ultérieurement en cas de besoin.

A l'issue de cette concertation nous faisons les constats ci-dessous, qui à notre sens étaient prévisibles :

- Une forte mobilisation des associations environnementales,
- les enjeux environnementaux majoritairement exprimés au travers des contributions,
- la plupart des contributions exprimée sous forme de questions, exprimant des besoins de précisions et des inquiétudes sur les impacts de notre projet BOX.

6.2 Principaux enseignements de la concertation

Le Maître d'Ouvrage retient les principaux enseignements suivants de cette période de concertation qui s'est déroulée du 23 Novembre 2020 au 06 janvier 2021 :

- Pas d'opposition marquée au projet BOX, mais au contraire un fort soutien de la part des différents acteurs locaux et contributeurs de la concertation : 66% d'avis favorables exprimés (72% dans le cas de l'enquête téléphonique auprès des riverains)
- Cependant des points de vigilance et d'inquiétude clairement exprimés, en particulier sur les sujets suivants :
 - a) Les impacts du projet sur la ressource en eau et l'état de la Moselle,
 - b) La dégradation du bilan carbone lié aux futures activités de Norske Skog Golbey,
 - c) Les impacts cumulés des projets BOX et VIGS (CH6) sur la qualité de l'air,
 - d) Les impacts cumulés avec l'Ecoparc situé à proximité du site de Norske Skog Golbey,

- e) L'aménagement des infrastructures routières du territoire,
 - f) Les nuisances olfactives.
- Une attente pour la poursuite des échanges pendant la période de post-concertation et d'enquête publique.

6.3 Recommandations des garants de la CNDP

A l'issue de la concertation, Madame Durand et Monsieur Martin, garants de la CNDP, ont souhaité faire les recommandations suivantes à Norske Skog Golbey dans leur bilan consultable intégralement sur le site projet-box.fr :

1. Communiquer et de transmettre le présent bilan des garants à tous les participants contributeurs et acteurs de la concertation.
2. Organiser une réunion sur le bilan des enseignements tirés par la concertation préalable afin de poursuivre le dialogue avec l'ensemble des publics.
3. Examiner les demandes des sujets jugés problématiques par les publics, notamment les nuisances olfactives, les niveaux de prélèvement en eau et de rejet, les accès au site – en particulier par la face sud, l'offre de transport combiné rail-route et de transport par voie navigable ..., et d'y apporter des réponses.
4. Informer les publics sur les modalités et les implications du maintien de la chaudière 2 fonctionnant à la biomasse et déchets non dangereux, plutôt que l'installation d'une chaudière aux combustibles solides de récupération CSR.
5. Examiner les propositions des publics concernant l'opportunité du projet, l'environnement, les aspects socio- économiques, l'aménagement du territoire et l'information des publics et y apporter des réponses.

6.4 Engagements de Norske Skog Golbey

Dès la transmission de leur bilan par les garants, celui-ci a été publié sur le site projet-box.fr et envoyé par mail aux contributeurs de la concertation.

Suite aux enseignements retirés de la concertation et en réponse aux recommandations des garants, Norske Skog Golbey prend les engagements suivants :

- ✓ **Rester à l'écoute** des contributions pendant la période de post-concertation et y répondre, au travers notamment du site internet projet-box.
- ✓ **Organiser une réunion publique d'information et d'échange sur les enseignements tirés et les actions mises en œuvre suite à la concertation.**
Cette réunion pourra avoir lieu autour de la mi-avril 2021, dans un format à définir selon les conditions sanitaires du moment. Si la situation ne devait pas être favorable à une réunion en présentiel, le format retenu pourrait être similaire à celui des ateliers participatifs organisés par visio-conférences durant la concertation.
Les sujets abordés pendant cette réunion seront de nature à répondre aux recommandations 3, 4 et 5 des garants en couvrant notamment les thématiques suivantes :
 - Prélèvements et rejets en eau – prise en compte du changement climatique et aménagement du point de rejet à la Moselle

- Abandon de la chaudière CSR n°7 et poursuite de l'exploitation de la chaudière n°2 : impacts sur le bilan carbone et les émissions atmosphériques (notamment en cumul avec la chaudière n°6 de VIGS)
 - Nuisances olfactives : données d'entrée et actions prévues
 - Transports : actions prévues et en cours pour développer le rail, faciliter l'accès au site et le développement des transports doux
- ✓ **Organiser un débat public sur la thématique de l'Ecoparc.**
Cette réunion a déjà été organisée le 26/01/21 avec la participation de Michel HEINRICH, en sa qualité de Président de la Communauté d'Agglomération d'Epinal. A noter : une enquête publique dédiée sera organisée pour ce projet, ce dernier n'étant pas instruit sous la responsabilité de Norske Skog Golbey. Le compte-rendu de la réunion du 26/01/21 est accessible sur le site internet projet-box.fr sous la rubrique « post-concertation ».



7. Annexes

1. Décision de la CNDP n° 2020/82 du 01/07/20
2. Décision de la CNDP n° 2020/122 du 04/11/20

Annexe 1 : Décision de la CNDP n° 2020/82 du 01/07/20



SÉANCE DU 1^{er} JUILLET 2020

DÉCISION N° 2020 / 82 / PAPETERIE NSG GOLBEY / 1

PROJET DE CONVERSION DE LA PAPETERIE NORSKE SKOG GOLBEY (NSG) A GOLBEY (88)

La Commission nationale du débat public,

- vu le code de l'environnement en ses articles L. 121-1 et suivants, notamment le II de l'article L.121-8 et l'article L.121-9,
- vu le courrier et le dossier annexé de Monsieur Yves BAILLY, Président directeur général de Norske Skog Golbey, en date du 19 juin 2020, saisissant la CNDP du projet de conversion de la papeterie NORSKE SKOG à GOLBEY,
- vu le document de positionnement de la CNDP du 4 mai 2020 sur les principes, formes et modalités du débat public pendant l'épidémie Covid-19,

considérant que :

- les enjeux socio-économiques, d'aménagement du territoire et environnementaux locaux sont importants,

après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

Article 1 :

Il y a lieu d'organiser une concertation préalable selon l'article L.121-9.

Article 2 :

Les modalités de la concertation préalable seront définies par la Commission qui en confie l'organisation au maître d'ouvrage, selon les dispositions de l'article R.121-8.

Article 3 :

Mme Nathalie DURAND et M. Luc MARTIN sont désigné.e.s garant.e.s de la concertation préalable sur le projet de conversion de la papeterie NORSKE SKOG à GOLBEY.

Article 4 :

La présente décision sera publiée au Journal officiel de la République française.

La Présidente

Chantal JOUANNO

Annexe 2 : Décision de la CNDP n° 2020/122 du 04/11/20



SÉANCE DU 4 NOVEMBRE 2020

DÉCISION N° 2020 / 122 / PAPETERIE NSG GOLBEY / 2

PROJET DE CONVERSION DE LA PAPETERIE NORSKE SKOG GOLBEY (NSG) A GOLBEY (88)

La Commission nationale du débat public,

- vu le code de l'environnement en ses articles L. 121-1 et suivants, notamment le II de l'article L.121-8 et l'article L.121-9,
- vu le décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire
- vu sa décision n°2020/82/ Papeterie NSG GOLBEY/1 du 1^{er} juillet 2020, décidant l'organisation d'une concertation préalable selon l'article L.121-19 du code de l'environnement,
- vu le dossier de concertation reçu du maître d'ouvrage le 3 novembre 2020 portant sur le projet de conversion de la papeterie NORSKE SKOG GOLBEY (NSG),
- vu le document de positionnement de la CNDP du 4 novembre 2020 sur les principes, formes et modalités du débat public pendant le confinement Covid-19

Considérant que le dossier de concertation reçu du maître d'ouvrage le 3 novembre 2020 est complet et que les modalités de concertation sont cohérentes avec le document de positionnement de la CNDP du 4 novembre 2020, après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

Article 1 :

Le dossier de concertation proposé par le maître d'ouvrage du projet de conversion de la papeterie NORSKE SKOG GOLBEY (NSG) est suffisamment complet pour engager la concertation.

Article 2 :

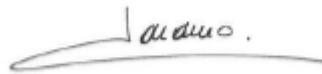
Les modalités de concertation proposées par le maître d'ouvrage du projet de conversion de la papeterie NORSKE SKOG GOLBEY (NSG) sont approuvées.

La concertation préalable aura une durée de 6 semaines et demi et se déroulera du 23 novembre 2020 au 6 janvier 2021.

Article 3 :

La présente décision sera publiée au Journal officiel de la République française.

La Présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jouanno.', is written over a long, thin horizontal line that serves as a baseline for the signature.

Chantal JOUANNO